



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 6862

du 16/10/2018

Site AccrochAJE

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
 - Libre confessionnel
 - Libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : Tous

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du 01/09/2018
- Du au

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite :
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

accrochage scolaire, prévention des violences
collaborations intersectorielles.

Destinataires de la circulaire

- À Madame la Ministre chargée de l'Education
- Aux Pouvoirs organisateurs des écoles subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'enseignement ordinaire ou spécialisé, fondamental ou secondaire, de plein exercice ou en alternance
- Aux Chefs d'établissement des écoles organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'enseignement ordinaire ou spécialisé, fondamental ou secondaire, de plein exercice ou en alternance

Pour information :

- Au Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs
- Aux Directions des Centres Psycho-Médico-Sociaux ordinaires organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Aux Organisations syndicales
- Aux Fédérations d'associations de parents

Signataire

Ministre / Administration générale de l'Enseignement
Administration : Direction générale de l'Enseignement obligatoire
Mme Anne HELLEMANS, Directrice générale a.i.

Personnes de contact

Pascal GERMY, Chargé de mission – 02/690.83.20 – pascal.germy@cfwb.be

Madame, Monsieur,

Votre équipe et vous-même êtes directement confrontés à des problématiques telles que le décrochage scolaire, l'absentéisme, le harcèlement, la violence au sein de votre établissement,

De nombreuses initiatives et pratiques existent sur le terrain pour y faire face. Ces dernières peuvent prendre des formes diverses telles que des collaborations entre services, des organes de concertations, des dispositifs particuliers internes à l'école, des projets, des actions sur le climat scolaire et le bien-être à l'école, ...

Afin de faciliter le partage et la diffusion de ces pratiques sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles un site internet a été créé : www.accrochaje.cfwb.be .

Ce dernier a pour finalité d'être une plateforme d'échange de pratiques et d'informations autour de quatre thématiques : l'accrochage scolaire, la prévention des violences, le bien-être à l'école et les démarches d'orientations ; le tout avec un focus sur l'intersectorialité *Aide à la Jeunesse - Enseignement*.

Je vous invite à mettre à disposition de votre équipe le document en annexe afin de lui faire connaître ce site et sa diversité d'informations.

Pour toute information relative au site *AccrochAJE*, je vous invite à contacter les facilitateurs de votre zone, dont vous trouverez les coordonnées dans la partie « contacts » du site.

Anne HELLEMANS,

Directrice générale a.i.

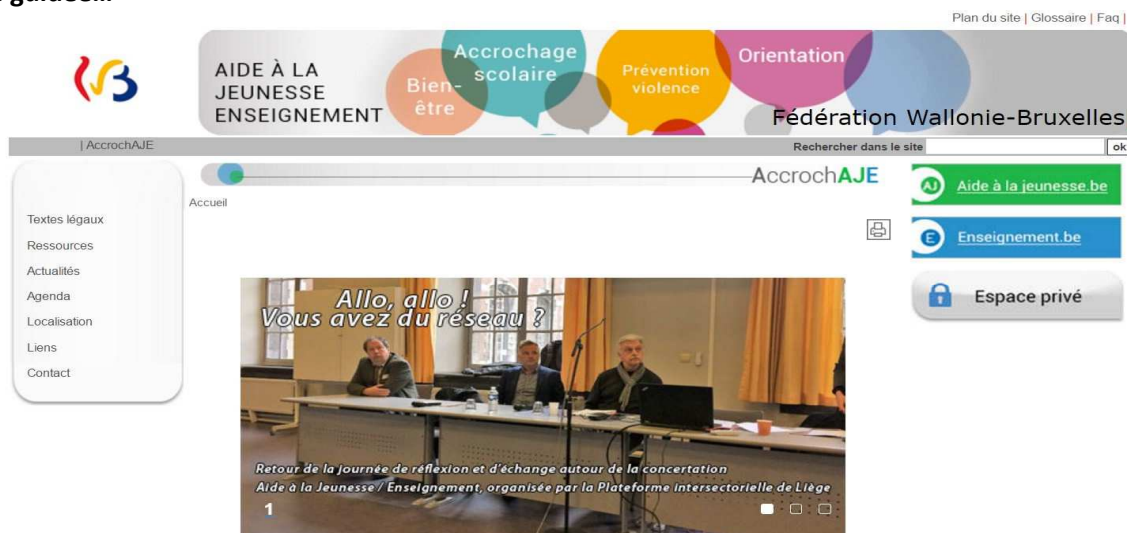
www.accrochAJE : un site dédié à l'accrochage scolaire

De nombreuses initiatives existent sur le terrain pour faire face au **décrochage scolaire**, à **l'absentéisme**, au **harcèlement**, aux **violences à l'école**, ...

Elles peuvent prendre des formes diverses telles que des collaborations entre école et service de l'Aide à la jeunesse, des organes de concertations, des dispositifs particuliers internes à l'école, des projets, des actions sur le climat scolaire et le bien-être à l'école, ...

Le site www.accrochaje.cfwb.be a pour finalité d'être une plateforme d'échange de pratiques et d'informations, propose des pistes à suivre sur une série de projets et d'actions autour de quatre thématiques : l'accrochage scolaire, la prévention des violences, le bien-être à l'école et les démarches d'orientations ; le tout avec un focus sur l'intersectorialité **Aide à la Jeunesse - Enseignement**.

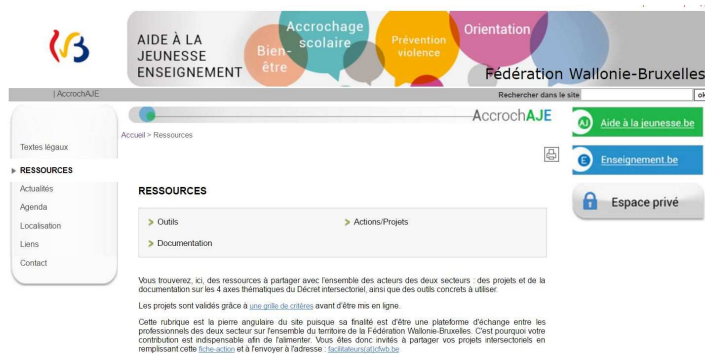
Visite guidée...



La structure du site se divise en huit parties : les textes légaux, les ressources (projets, documentation et outils), l'actualité, l'agenda, la localisation, les liens, les contacts et les parties privées.

Les ressources

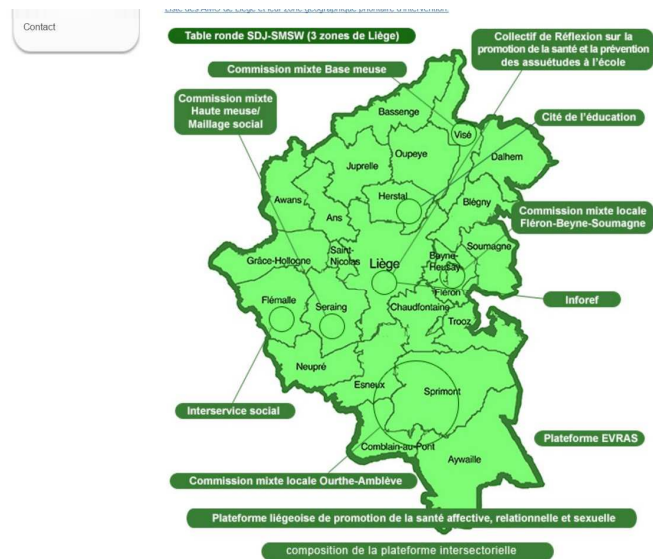
Cette partie se divise en trois sections : la documentation, les outils et les actions/projets. **Vous pouvez nous aider à l'alimenter en y partageant vos projets et outils. Pour cela contactez-nous via l'adresse mail facilitateurs@cfwb.be.**



La localisation

Retrouvez-y une carte par zone qui reprend les organes de concertation actuellement répertoriés. Vous y retrouverez également la composition de chaque plateforme intersectorielle Enseignement-Aide à la jeunesse, mais aussi un annuaire des écoles et des services des deux secteurs, les zones d'intervention prioritaires des AMO (pour permettre aux écoles de savoir à quelle AMO s'adresser), ...

Si votre organe de concertation n'est pas répertorié et que vous souhaitez y figurer, vous pouvez prendre contact à l'adresse mail facilitateurs@cfwb.be .



Les liens

Cette partie redirige vers une série d'autres sites en lien avec les quatre thématiques du décret. Certains liens sont spécifiques aux 10 zones et d'autres concernent l'ensemble des zones.

Les textes légaux

Vous y retrouverez les textes légaux (décrets, arrêtés) et réglementaires (circulaires) qui organisent les politiques conjointes de l'Aide à la jeunesse et de l'Enseignement, ainsi que d'autres textes légaux incontournables pour les deux secteurs.

L'actualité

Vous découvrirez ici l'actualité en lien avec les thématiques du Décret, comme des colloques, ... **Si vous souhaitez diffuser une information, prenez contact avec les facilitateurs à l'adresse facilitateurs@cfwb.be .**

L'agenda

Il indique les dates des réunions des plateformes, de la Commission de Concertation et du Comité de Pilotage.

Les contacts

Vous pourrez trouver les coordonnées des facilitateurs de chaque zone, mais aussi celles des Présidents et Vice-présidents des plateformes, afin de vous permettre de contacter plus facilement les responsables de vos zones.

Les parties privées

Cette partie est destinée aux membres des instances officielles du Décret.

Si après avoir visité ce site internet www.accrochaje.cfwb.be , vous souhaitez davantage d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les facilitateurs de votre zone, leurs adresses « courriel » figurent dans la partie contacts de ce site.